

Le bilan de compétences

Public

Salariés en CDI justifiant d'au moins 5 ans d'activité professionnelle, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.

Salariés en CDD comptant 24 mois de travail justifiant de 24 mois (consécutifs ou non) en qualité de salarié (en CDI ou CDD) dans les 5 dernières années, dont 4 mois en CDD (consécutifs ou non) au cours des 12 derniers mois.

Contenu

Phase	Objectifs	Moyens et outils
Phase Préliminaire	Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, Définir et analyser la nature de ses besoins, Informé des conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que des méthodes et techniques utilisées.	Entretien individuel
Phase d'investigation	Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels, Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles ainsi que ses connaissances générales, Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.	Questionnaires et tests psychotechniques Travail personnel (recherche documentaire, enquêtes ...)
Phase de conclusion	Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation, Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet. Cette phase de conclusions se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse qui rappelle : les circonstances du bilan, les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées, les éléments constitutifs de son projet professionnel et éventuellement de son projet de formation et les principales étapes prévues de sa réalisation.	Remise du document de synthèse. Le document de synthèse ne peut être transmis à un tiers qu'avec le consentement du salarié Questionnaire de satisfaction. Prise de rendez-vous de suivi à 6 mois.
Suivi à 6 mois	Faire le point sur la situation post bilan de compétence.	Entretien individuel

Moyens

Alternance entre entretiens individuels et séances de travail avec passation de tests spécifiques, questionnaires, enquêtes sur le terrain, travail documentaire...)

Déroulement

Une démarche progressive et rigoureuse qui se déroule sur plusieurs semaines (de 1 à 3 mois maximum) afin de favoriser réflexion et maturation.

Durée maximum : 24 heures.